

## Monique Dumais : *Les droits des femmes*

Manon Tremblay

Volume 5, numéro 2, 1992

Femmes au travail

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057707ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057707ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Tremblay, M. (1992). Compte rendu de [Monique Dumais : *Les droits des femmes*]. *Recherches féministes*, 5(2), 176–178. <https://doi.org/10.7202/057707ar>

nous invite à dépasser l'idée d'un domaine féminin où l'amour et le don de soi seraient innés et à faire référence aux concepts de division sexuelle du travail » (p. 226). Leur ouvrage soulève aussi, tout comme le font d'autres chercheurs et chercheuses, des interrogations, voire des inquiétudes, concernant ce que nous pourrions appeler la « relève » pour le maintien à domicile : l'intégration massive des femmes sur le marché du travail, la restructuration des familles, la disponibilité et aussi la volonté des femmes de demain d'aider les autres. Pourquoi faut-il que, pour les femmes, des soins « sur mesure » pour un être cher deviennent presque toujours au fil des jours et des années, des soins « sans mesure » ? Nos filles auront-elles, comme nos mères et comme certaines d'entre nous, le sentiment profond que la prise en charge d'un être cher dépendant est une mission incontournable pour elles ? Les questions sont posées, les réponses sont à venir et la réflexion doit continuer !

*Aline Vézina*  
*École de service social*  
*Université Laval*

**Monique Dumais** : *Les droits des femmes*. Montréal, Éditions Paulines, 1992, 132 p.

Pourquoi faut-il parler des droits des femmes ? En vue de répondre à cette interrogation à la base de l'ouvrage considéré ici, l'auteure – qui est professeure en éthique à l'Université du Québec à Rimouski et cofondatrice du collectif *L'Autre Parole* – adopte une démarche en trois temps, qui consacre un nombre équivalent de chapitres au volume : d'abord, elle pose un regard historique sur les droits des femmes avec l'objectif de situer et de délimiter le débat ; ensuite, elle présente deux stratégies d'action déployées pour la défense et la promotion des droits des femmes, soit celle qui est identifiée aux féministes et l'autre à l'Église catholique ; enfin, elle met en évidence les valeurs qui sous-tendent cette réclamation en faveur des droits des femmes et en élabore une classification axiologique selon les finalités poursuivies. Dans chacune de ces parties, l'auteure présente et analyse la position de l'Église. Les trois sections de l'ouvrage s'imbriquent pour donner lieu à une démarche intégrée qui puise aux racines historiques, éthiques et sociopolitiques du débat sur les droits des femmes jusqu'aux conséquences pratiques pour elles et pour la société tout entière, en passant par les paramètres culturels interpellés par la recherche de droits pour les femmes.

Dans le premier chapitre, Dumais révèle le caractère historique des demandes formulées par les femmes ; elle montre que leurs réclamations ne débutent pas avec la seconde vague du mouvement des femmes dans les années 1960-1970, mais qu'elles se situent bien avant, portées notamment par des femmes telles Olympe de Gouges et Mary Wollstonecraft. En choisissant comme point d'appui les droits des hommes pour ensuite les comparer – et mieux saisir le contenu – aux droits des femmes, Dumais permet l'émergence de

deux constats : l'un veut que le droit naturel ne concerne pas nécessairement les femmes, l'autre énonce qu'il existe un fossé entre l'égalité déclarée dans les textes et l'égalité telle qu'elle se vit quotidiennement dans les rapports sociaux. L'Église, qui se pose pourtant comme la défenderesse des droits de l'humanité, conserve des réserves lorsqu'il s'agit des droits des femmes. Dumais illustre sa démonstration en abordant la situation des Québécoises. Une conclusion importante de ce chapitre veut que la réclamation de droits par les femmes n'ait pas pour seul objectif d'atteindre à des conditions d'égalité avec la gent masculine, mais de réaliser des transformations sociales qui permettent de répondre aux besoins particuliers des femmes.

Dans le deuxième chapitre de l'ouvrage, Dumais se propose de dégager et d'approfondir les valeurs interpellées par cette quête de droits des femmes. Elle affirme qu'une justice à promouvoir, une dignité à assurer et une responsabilité à déployer participent étroitement aux actions des femmes et inspirent les finalités visées par leurs revendications. Dans un premier temps, l'auteure met en évidence les étapes qui ont dû être franchies avant que la notion de justice soit associée à celle des droits des femmes : à la défense du droit naturel succéda la promotion de l'égalité des sexes, puis une réclamation identitaire. Dans un second temps, elle présente la valeur de dignité comme « le fondement anthropologique nécessaire » (p. 50) à l'établissement de l'égalité entre les femmes et les hommes ; la dignité procède de l'affirmation des femmes en tant qu'êtres autonomes. Enfin, la responsabilité comporte deux volets : sortir les femmes de leur sempiternelle culpabilité et inscrire la responsabilité des femmes dans une perspective tournée vers l'avenir plutôt que l'immédiat. Pour Dumais, ces trois valeurs annoncent un avenir meilleur non seulement pour les femmes mais pour l'humanité.

Avec le dernier chapitre, Dumais aborde à proprement parler les droits des femmes et leur déploiement dans la société. En posant un regard général sur ces droits – avec une perspective axiologique –, elle en révèle leurs conséquences politiques dans la vie quotidienne. Ces enjeux, intimement liés les uns aux autres, l'auteure les nomme les trois « A » des femmes : autonomie, accomplissement et affirmation. Autonomie, c'est-à-dire la capacité d'autodétermination des femmes quant à l'orientation qu'elles entendent donner à leur existence ; on parle d'autonomie dans la gestion de son corps et d'autonomie par rapport à la famille. L'accomplissement renvoie aux structures grâce auxquelles les femmes ont pu déployer leurs facultés et capacités. Pratiquement, on fait référence ici à l'accès à l'éducation, aux études supérieures et au travail à l'extérieur du foyer. Enfin, l'autonomie consiste pour les femmes à dépasser leur invisibilité dans l'espace public et à affirmer leur présence dans des secteurs névralgiques de l'activité sociale, entendons l'économie, la politique et la religion.

Ce qui frappe à la lecture de l'ouvrage *Les droits des femmes*, c'est l'originalité de la démarche adoptée par Dumais, une démarche pluridimensionnelle et intégrée. Les analyses réalisées jusqu'à maintenant sur les luttes des femmes en vue de l'acquisition de leurs droits sociaux et politiques embrassent un point de vue strictement historique ou bien juridique et sociologique, ou encore politique. Ce à quoi nous convie plutôt Dumais au fil des

pages, c'est à poser un regard pluriel sur les revendications faites par les femmes pour l'obtention de leurs droits, un regard qui intègre à la fois une préoccupation historique, éthique et sociopolitique. En outre, son analyse traverse plusieurs paliers de la société politique, depuis la dimension de la culture et des valeurs jusqu'aux faits empiriques de la *politie*. En dépit des multiples facettes de son analyse, Dumais parvient à éviter le piège d'une analyse éclatée et décousue.

L'intérêt que suscite la lecture de cet ouvrage se confronte toutefois à certaines frustrations causées par la brièveté de l'analyse. La lectrice et le lecteur ne peuvent manquer de « rester sur leur appétit » quant à certaines dimensions de la réflexion, notamment en ce qui a trait à la position de l'Église devant les réclamations de droits par les femmes. Si l'on considère la prise de position prudente de cette institution à l'égard de la question féminine, l'analyse de Dumais aurait certainement été enrichie par l'inclusion d'un point de vue critique *qualitativement et quantitativement plus élaboré par rapport à cette position*. En raison de l'intérêt que suscite son sujet et de l'actualité de celui-ci, on ne peut qu'espérer des changements sur ce chapitre et encourager l'auteure à poursuivre son importante réflexion sur les droits des femmes, et particulièrement en rapport avec l'institution cléricale, dans des textes subséquents.

Manon Tremblay  
Département de science politique  
Université d'Ottawa

**Micheline de Sève** : *L'échappée vers l'Ouest*. Montréal, Éditions du CIDIHCA, 1991, 254 p.

Paru après la chute du mur de Berlin, *L'échappée vers l'Ouest* est le résultat d'une enquête menée en 1987 et 1988 par Micheline de Sève auprès d'émigrées et d'émigrés venus des pays de l'Est. Même si peu de temps s'est écoulé entre la date de la dernière entrevue et l'automne 1989, aucun des interlocuteurs ni aucune des interlocutrices de l'auteure n'avait pu imaginer une telle accélération de l'histoire. C'est donc avec la perspective d'un *statu quo* pour longtemps dans leur pays d'origine que ces personnes ont présenté leurs témoignages.

L'ouvrage comporte deux parties d'égale longueur. La première établit une analyse à partir des récits de vie recueillis dont un échantillon est proposé dans la seconde. *Beaucoup plus qu'une simple introduction aux témoignages*, les 120 premières pages constituent en quelque sorte un essai formant un tout. S'y trouve d'abord une synthèse des motivations profondes qui ont poussé des centaines de citoyens et de citoyennes de l'Est à l'exil volontaire. On y apprend que, même si des mobiles d'ordre économique jouent souvent un rôle non négligeable, ce sont manifestement beaucoup plus la nécessité de défendre leur intégrité personnelle et le rejet du mensonge qui fondent la décision de partir. Malgré sa connaissance poussée des sociétés de l'Est, l'auteure s'avoue